

ENSEMBLE SCOLAIRE LA TRINITE-ST HERMELAND

Ecole Notre Dame de la Trinité

44, rue de l'Ancienne Eglise 44830 Bouaye

ec.bouaye.nd-trinite@ec44.fr

Chers parents,

Voici les **modalités à suivre, demandées par notre inspection**, quand vous souhaitez exceptionnellement solliciter pour votre ou vos enfants une demande d'absence de plus de 2 jours d'école pour **CONVENANCE PERSONNELLE**.

- Je me permets juste de vous rappeler l'obligation scolaire (sauf maladie de l'enfant ou maladie contagieuse d'un membre de la famille), c'est très important. Je comprends tout à fait que ce ne soit pas simple pour chaque famille mais je me dois de vous le rappeler, cela fait partie de ma mission de contrôler la présence de chaque élève à l'école.
- Si toutefois, vous ne pouvez faire autrement, je vous demande de m'adresser (avec copie à l'enseignante) **votre demande par mail**, (votre lettre en pièce jointe expliquant clairement le motif de l'absence doit être rédigée à l'intention de Mr L'Inspecteur de la Circonscription de Bouguenais).
- Quand je recevrai votre document, je le lirai avec attention puis je le transmettrai moi-même à l'Inspecteur, avec mon avis concernant cette absence.
- L'Inspecteur donnera ensuite sa réponse.
- Il est donc nécessaire d'anticiper cette demande en m'adressant votre mail au moins **3 semaines avant l'absence prévue**.
- La continuité pédagogique ne sera pas obligatoirement assurée par l'enseignante pendant cette absence, votre enfant trouvera éventuellement les fiches de travail à son retour. Chaque enseignante vous informera de son organisation.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements à ce sujet, d'avance, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette information.

Bien cordialement,

Mme Romsée, Chef d'Etablissement